



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
3/01/2013

Dossier complet le :
3/01/2013

N° d'enregistrement :
F05213 P0003

1. Intitulé du projet

Reconstruction du terrain d'accueil des gens du voyage de la Fardière (44) - Nantes Métropole

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte pour l'Hébergement des Gens du Voyage

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. ROBERT Alain - Président du Syndicat Mixte

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45° Terrains de camping et caravanning permanents permettant l'accueil de plus de 20 personnes, ou de plus de 6 emplacements de tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs, et de moins de 200 emplacements.	Réaménagement du terrain d'accueil des gens du voyage de la Fardière pour trente emplacements disponibles

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 5.1

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à réaménager le terrain d'accueil des gens du voyage de la Fardière et à en améliorer le cadre de vie global :

- confort des usagers
- équipements sanitaires
- aménagements paysagers

4.2 Objectifs du projet

L'aire d'accueil de la Fardière construite au milieu des années 1970 ne permet plus d'accueillir les familles dans des conditions satisfaisantes. Il est donc programmé de créer 30 emplacements de 150 m² chacun comprenant des modules sanitaires, et de repenser l'aménagement paysager du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Destruction des trois bâtiments existants et déconnection de l'ensemble des alimentations
- Décontamination des polluants (amiante, plomb) et déconstruction complète des locaux
- Construction des différents aménagements : emplacements, bâtiments, voiries, réseaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il est prévu sur le site deux grands types de locaux : celui dit de gestion et celui appelé module sanitaire.

Le module de gestion aura pour fonction l'accueil des usagers, la gestion des compteurs des différents réseaux (électrique, eau, ...).

Le module sanitaire intégrera deux éléments de vie (un par emplacement contigu), un élément technique avec distribution d'eau, d'électricité et de chaleur, ainsi qu'une pièce principale avec douche, WC et un espace pour l'installation d'un lave-linge.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Etude d'impact : procédure au cas par cas

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact selon la procédure au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
> superficie du terrain d'accueil des gens du voyage	1,2 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Boulevard Koenig
44 100 NANTES

Coordonnées géographiques¹ Long. 3 ° 56 ' 54 " O Lat. 47 ° 11 ' 46 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

NANTES

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La parcelle concernée par le projet est d'ores et déjà destinée à l'accueil des gens du voyage. Elle est totalement imperméabilisée (100 % de sa surface).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Nantes approuvé le 9/03/2007

La zone de projet est classée en "Emplacement réservé" n°132

> Propriété : Ville de Nantes

> Bénéficiaire : Syndicat Mixte pour l'Hébergement des gens du Voyage

> Objet : Equipements divers

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etu-de-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vallée de la Loire en aval de Nantes est classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type II (cf. annexes). Cependant, le site n'est pas situé au sein de ce périmètre d'inventaire. Il se localise à plus de 250 m au nord de la ZNIEFF citée.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit de la Loire-Atlantique, approuvé par arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2011

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques d'inondation de l'agglomération nantaise en cours d'élaboration, prescrit par l'arrêté du 5 juillet 2007
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet n'est pas répertorié en tant que site pollué dans la base de données BASOL. Cependant, il est à noter qu'une étude de sol locale a été menée en 2011 par SOLER Environnement pour le compte du Syndicat Mixte pour l'hébergement des gens du voyage. Cette étude met en avant des anomalies significatives en métaux et autres polluants sur les remblais (anomalies diffuses en mercure, hydrocarbures totaux ; anomalies ponctuelles en arsenic, cadmium, cuivre, plomb, zinc et HAP).
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à 400 m à vol d'oiseau du site de projet. Ce site correspond à : > ZPS FR5210103 "Estuaire de la Loire" > SIC FR5200621 "Estuaire de la Loire"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche du site de projet correspond à l'Eglise Saint-Martin de Chantenay, dont le périmètre de protection est situé à environ 1,4 km.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources			
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Comme indiqué précédemment, l'ensemble du site de projet est actuellement imperméabilisé, aucune espèce, faunistique ou floristique, ne risque donc d'être perturbée par le projet.
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne concerne aucun espace naturel sensible cité au 5.2 du présent document. Aucune incidence particulière n'est donc à prévoir.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sur le périmètre du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques sismiques : zone de sismicité modérée (3) - Risques de remontée de nappe: très faibles (BRGM) - Risque de retrait-gonflement d'argiles : aléa a priori nul (BRGM) <p>Sur la commune de Nantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PPRn Inondation sur la Loire : prescrit le 05/07/2007
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est destiné à accueillir des gens du voyage et sera donc un espace fréquenté de façon permanente. Cependant, il est à noter que cette parcelle a d'ores et déjà cette vocation, aucune modification majeure n'est à prévoir.</p> <p>Des mesures de bruit in situ ont été réalisées dans le cadre du projet. L'ensemble de l'aire d'accueil est concerné par des niveaux sonores relativement homogènes. La zone a été jugée à "ambiance sonore modérée" au sens de la réglementation.</p> <p>Le périphérique nantais (à hauteur du pont de Chevirée) est massivement responsable de l'exposition sonore du site.</p>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le terrain d'accueil des gens du voyage sera équipé d'un système d'éclairage en période nocturne.</p> <p>Le site actuel, ainsi que le boulevard adjacent (boulevard P. Koenig), sont actuellement éclairés la nuit. Aucun désagrément ne viendra s'ajouter en état futur.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales du site seront collectées et transférées vers le réseau d'assainissement de Nantes Métropole.</p> <p>Par conséquent, leur gestion répondra aux prescriptions du règlement d'assainissement de Nantes Métropole.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Les eaux usées seront dirigées vers le réseau d'assainissement collectif et atteindront ainsi la station d'épuration de Tougas - Les ordures ménagères seront collectées.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune dégradation du patrimoine architectural, culturel et archéologique n'est à prévoir.</p> <p>Le paysage ne sera que peu modifié étant donné le caractère aménagé du site en situation actuelle.</p> <p>Les principales évolutions seront positives, notamment pour les usagers du site de projet, ce dernier permettant une nette amélioration du cadre de vie.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le site internet "www.fichier-etudesimpact.developpement-durable.gouv.fr" a été consulté.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet objet de la présente demande d'examen au cas par cas consiste à réaménager le terrain d'accueil des gens du voyage de la Fardière, sur la commune de Nantes.

Les conditions d'accueil de ce site n'étant plus satisfaisantes, un projet a été conçu par le Syndicat d'hébergement des gens du voyage, visant à répondre au mieux aux besoins des usagers, ainsi qu'à améliorer leur cadre de vie (aménagement paysagers, modules sanitaires, ...).

La parcelle concernée a d'ores et déjà vocation à recevoir les gens du voyage, et ce depuis le milieu des années 1970. Le site est actuellement aménagé et imperméabilisé sur l'ensemble de sa surface.

Il est important de noter également que le projet est compatible avec le zonage du Plan Local d'Urbanisme de Nantes, au sein duquel la parcelle concernée est destinée à recevoir des équipements divers, et dont le bénéficiaire est le Syndicat Mixte d'Hébergement des Gens du Voyage.

Au vu de l'ensemble des éléments exposés dans le présent formulaire, une étude d'impact ne semble pas nécessaire. Les incidences liées au projet se limitent à un impact positif, que cela soit sur le plan du cadre de vie, comme sur le plan environnemental (création d'espaces verts, diminution du coefficient d'imperméabilisation, ...).

Cependant, une attention particulière est à porter dans le cadre des travaux sur la gestion des éventuels déblais. Etant donné le caractère pollué du sol en place, en cas de nécessité d'évacuation de terre, les mesures adéquates devront être mises en place (évacuation en filière adaptée, confinement, ...).



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6- Extrait du Plan Local d'Urbanisme sur le secteur de projet
7- Cartes des espaces naturels remarquables à proximité du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à NANTES

le, 26/12/2012

Signature

**Le président du syndicat mixte pour
l'hébergement des gens du voyage**

Alain Robert
adjoint au maire de Nantes
conseiller général de Loire-Atlantique

